

son poids dans l'avenir, quand peut-être il n'a dépendu que du défaut de vigilance des parens qu'il en fut ainsi ? A 15 ans, antécéder son déshonneur dans les archives criminelles pour quelques misérables livres de pain ! Ceci ne trahit-il pas ou une terrible misère ou un terrible vice d'éducation domestique et morale dans notre société ? "Celle tête que vous destinez à l'échafaud, cultivez-la, arrosez-la, vous ne serez pas à la peine de la couper," a dit Victor Hugo dans son histoire de *Claude Gueux*. Oui, la jeunesse, surtout dans nos villes, est trop livrée à elle-même, et les parens sont bien coupables de négliger ainsi leurs enfans. Au lieu de former des citoyens honorables, ils ne donnent que des vagabonds et des vauriens à la société ; ceux-ci vont compléter leur infâme éducation dans les cachots de la géole, et en sortent les pirates scélérats du monde au lieu de s'y corriger. Ah ! pères présens au spectacle que nous remettons sous vos yeux, profitez de la leçon pour que vous n'ayez point un jour à pleurer sur le sort de vos enfans gardez-vous d'empoisonner vos vieux jours !

Paris dans Montréal.—Une dame veuve Caron ayant tout Paris en bois travaillé dans ses caisses, se propose d'en faire l'exhibition dans la chambre de lecture, rue St. Joseph. Cette pièce extraordinaire de mécanique où toute la ville de Paris est figurée avec ses édifices publics, ses places de renom, etc. qui a 61 pieds de circonférence, a coûté 16 ans de soins et de travaux à l'époux de cette dame, et mérite assurément d'attirer l'attention du public de Montréal. La similitude est si frappante que pour ceux qui ont vu Paris ils reconnaissent de suite les endroits qu'ils ont visités. *Idem.*

Amnistie générale.—En expédiant des lettres de Grâce aux docteurs John Rolph et Charles Duncombe, et à MM. Gibson et Montgomery, qui avaient pris une part active dans les troubles du Haut-Canada, et en faisant mettre au néant les poursuites commencées il y a cinq ans dans le Bas-Canada, contre MM. Papineau, Brown et O'Connell, sir Charles Metcalfe a pris le vrai moyen de faire cesser toute opposition à une amnistie générale, et il y a tout lieu d'espérer maintenant que les pauvres victimes, en Australie, ne tarderont pas beaucoup plus longtemps à revoir leur patrie et leurs familles. Il n'y a pas jusqu'au *Montreal Herald* qui ne réclame aujourd'hui une amnistie générale. "Une ère nouvelle," dit-il, "luit réellement sur nous, mais l'horizon est obscurci tant que les nuages de la discorde politique restent suspendus sur aucune portion de notre population, et nous espérons qu'il sera fait incontinent des démarches par notre ministère colonial pour décréter une amnistie générale et un acte d'oubli de tous crimes politiques."

Cet acte n'est pas du ressort du ministère colonial, mais le ministère impérial l'accordera sans aucun doute du moment qu'il n'y verra plus d'opposition dans la colonie. *Canadien.*

M. Keéfer est actuellement à Montréal, passant des marchés, au nom du bureau des travaux publics, pour l'agrandissement du canal de La Chine pendant l'hiver prochain. Il faut espérer qu'il sera pris des mesures pour empêcher que les désordres qui ont eu lieu aux canaux de Welland et de Beauharnais ne se renouvellent à la Chine. Le *Times* propose, à cet effet, de stipuler dans les contrats passés avec les entrepreneurs le taux des gages auxquels les travailleurs auront droit, et de limiter les heures de travail dans des bornes convenables. *Idem.*

Il n'y a pas de pays au monde où le chanvre croisse naturellement avec plus de luxuriance que dans le Bas-Canada. Si cette plante était cultivée comme elle devait l'être, elle suffirait seule pour égaliser nos exportations avec nos importations. C'est une riche mine qui reste enfouie par notre insouciance. Le rédacteur du *British American Cultivator*, de Toronto, dit que si les hommes influents dans le Bas-Canada ne font pas quelque chose pour engager les habitants de l'exhibiter, ils ne méritent ni la confiance ni l'affection du peuple. Il propose d'organiser dans les différents districts des sociétés pour l'encouragement de la culture du chanvre, sur le même plan que les sociétés d'agriculture. *Idem.*

L'assemblée des *repealers* irlandais de Québec a eu lieu avant-hier soir, comme les journaux l'avaient annoncée. Elle était nombreuse et a procédé avec un sang-froid et un ordre admirables. Parmi les orateurs sont le président de l'assemblée, Hugh Murray, écuyer, C. Alley, écuyer, M. Teed, M. O'Leary, Ed. Glackmeyer, écuyer, John Maguire, écuyer. Les deux principales résolutions sont celles-ci : il y aura une association du rappel à Québec ; l'on établira un journal pour défendre les intérêts irlandais dans le Canada.

M. Maguire a dit que de tous les journaux de la province, ceux qui avaient fait le plus pour le rappel avaient gardé le silence, et que les autres s'étaient prononcés contre les assemblées qui pourraient avoir lieu à ce sujet. Nous demandons pardon à M. Maguire pour son erreur qui vient sans doute de ce qu'il ne lit pas tous les journaux. Nous ne sommes pas au nombre des journaux qui ont gardé le silence, non plus que de ceux qui se sont prononcés contre les assemblées pour le rappel dans le Canada, et qui sont venus les approuver ensuite. Lorsque la plus grande partie de la presse blâmait ces assemblées, regardant comme inopportune et contraire à la paix du pays l'agitation de la question qui faisait le sujet de leurs délibérations, nous n'avons pas gardé le silence et nous avons dit que rien n'empêchait les Irlandais d'exprimer, d'une manière ou d'une autre leur sympathie pour leur patrie malheureuse, pourvu qu'ils se tinssent dans les bornes de la loi et de la constitution. La presse se prononçait ainsi contre les assemblées du rappel, dans ce pays, parce qu'elle n'avait pas foi soit dans les paroles, soit dans la puissance d'O'Connell ; parce qu'elle croyait la révolution inévitable en Ir-

lande ; enfin parce qu'elle pensait que chaque malle d'outre-mer, allait lui apporter la nouvelle d'une lutte sanglante qui eût mis les *repealers* du Canada dans une triste et inquiétante alternative, en leur donnant à choisir entre la nature et le devoir. Mais pour nous nous avons eu foi dans la pureté des intentions du "libérateur," nous avons toujours cru qu'il conserverait la paix à tout prix, parce que sa puissance était avec sa volonté et parce que cette paix est sa puissance. Et avons-nous été trompés dans nos prévisions ? Ce grand fleuve du rappel violemment agité dans son lit par le volcan des passions-populaires, a-t-il jamais dépassé la limite assignée par le génie qui lui avait dit : tu iras jusque là et tu n'iras pas plus loin ?

O'Connell n'a pas plus envie que qui que ce soit de jeter son pays dans les sauglantes horreurs d'une révolution. D'un côté, il prêche la paix qu'il a désiré de conserver ; et il use de sévérité envers ceux qui veulent la troubler. Il refuse énergiquement les sympathies qui ne sont pas nobles comme celles d'hommes qui seignent de ressentir les souffrances d'une nation, pendant qu'ils tiennent des millions de l'espèce humaine sous le joug du plus honteux esclavage ; il rejette de même toute affiliation étrangère, qui semble avoir un caractère illégal et secret, telle que celle de l'assemblée parisienne que présidait l'astronome Arago, l'une des illustrations, dont les *repealers* des Etats-Unis demandaient les sympathies. O'Connell travaille au grand jour ; il veut que l'Angleterre n'ignore pas la moindre de ses actions, afin que si elle agit, elle ne le fasse pas sur des incertitudes. D'un autre côté, il dit : Nous ne frapperons pas le premier coup ; mais que l'Angleterre ne le frappe pas ! En prêchant la paix, en se tenant strictement dans les limites de la constitution, il se met sous la protection de la loi, par conséquent à l'abri de la force et de la violence ; en jetant de temps en temps des menaces à la face de l'Angleterre, il la tient en échec, il l'oblige à concentrer des milliers de soldats sur l'Irlande, et à y dépenser des millions de louis qui ne peuvent faire de mal à ce pays ; et il use ainsi l'Angleterre qui finira par se fatiguer, et lui accorder des concessions. Car il faut qu'elle en fasse à l'Irlande, nul n'en doute maintenant. L'Angleterre comprend bien cette tactique d'O'Connell ; mais que peut-elle y faire ? N'est-elle pas obligée de se mettre en position de rencontrer toutes les éventualités ? Et c'est cette mesure de sagesse, que personne ne peut blâmer, qui lui coûte si cher.

Journal de Québec.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

—Les habitants du territoire de Madawaska ne sont pas encore au bout de leurs difficultés. Nous apprenons que sur la partie ci-devant appartenant à la Grande-Bretagne et qui a été cédée aux Etats-Unis par le traité de Washington, les autorités américaines ont saisi toutes les marchandises qui se trouvaient chez les marchands de l'endroit, sans doute comme n'ayant pas acquitté les droits de douane américaine.

Sur l'autre partie du territoire il a surgi une nouvelle question de litige, non plus entre Anglais et Américains, mais entre le Canada et le Nouveau-Brunswick. Il paraît par les journaux de cette dernière province que l'Arpentier-général du Canada, par ordre du gouverneur général, a pris possession de tout le cours du Saint-Jean et des affluents depuis la rivière de Madawaska en montant jusques et compris la rivière Saint-François. Le gouvernement du Canada vend des permis de couper du bois de construction sur ce territoire, à 1s. 6d. le tonneau, quoique le gouvernement du Nouveau-Brunswick eût déjà vendu des permis d'en couper sur le même territoire à 5s. le tonneau.

Ainsi, dit le *New-Brunswicker*, depuis la rivière de Madawaska, tout le pays qui n'appartient pas aux Américains est actuellement annexé au Canada ; mais il reste encore à voir si le gouvernement canadien entend porter sa frontière en bas jusqu'au Grand-Saut. A présent il a tout l'air de le vouloir, car il réclame pour limite la branche sud-ouest de la rivière Ristigouche, au lieu du principal cours d'eau qui descend du nord. Entre ses voisins du Canada et ses voisins du Maine, le Nouveau-Brunswick paraît devoir être rogné de tout son territoire au-dessus du Grand-Saut, et les belles pépinières qu'il tenait en réserve et conservait à grands frais dans cette région depuis tant d'années, vont maintenant former une source de revenus pour d'autres. *Canadien.*

—ANGLETERRE.

—Dans la séance du 17 de la chambre des communes d'Angleterre, sir Robert Peel a exposé ainsi l'ordre des projets qu'il veut soumettre au parlement dans la session actuelle :

Le ministère a l'intention de faire adopter dans le cours de la session le bill des armes d'Irlande, le bill d'amendement de la loi des pauvres d'Irlande et le bill concernant l'Eglise d'Ecosse. Si d'autres projets de loi ne peuvent être discutés et adoptés, c'est uniquement parce que l'on a perdu beaucoup de temps en discussions sur la loi des céréales et sur le bill des armes d'Irlande. Le bill concernant les manufactures ne pourra être adopté dans le cours de la session. Quant au bill qui a pour objet d'amender la loi des pauvres d'Angleterre, comme la chambre a jugé à propos, dans la session dernière, de conserver la commission, je ne présenterai point de bill. Cependant, si l'on veut proposer quelques amendemens, j'y consens. En ce qui concerne les deux bills des cours ecclésiastiques et des cours des comtés, je ne puis dire si nous les présenterons ; cela dépendra des circonstances.

—ESPAGNE.

—Les ministres présens à Madrid, et qui forment le gouvernement provisoire, sont MM. Lopez pour la justice et la présidence du conseil, Caballero pour l'intérieur, Serrano pour la guerre, et Ayllon pour les finan-